

TERMI'KILL

TRAITEMENT INSECTICIDE ET FONGICIDE DES BOIS PHASE AQUEUSE CONCENTRÉ

PRÉSENTATION

Produit liquide **concentré**, diluable à l'eau, destiné à la **protection et au traitement des bois, toutes essences confondues**. De part ses qualités **insecticides et fongicides**, il permet de lutter contre la pourriture, la vermoulure, les insectes xylophages (termites, capricornes, vrillettes, fourmis, sirex, etc.) et les champignons.

Les bois traités peuvent être peints, vernis, ou cirés.

Ne tache pas, ne graisse pas, devient incolore après séchage.

Est totalement ininflammable une fois dilué.

DOMAINES D'APPLICATION

S'utilise à titre préventif et / ou curatif.

Traitement :

Des bois de gros œuvre,

Des bois ouvragés,

Des meubles, ...

Convient pour le traitement en injection des murs.

CONSEILS D'EMPLOI

Agiter avant emploi. Diluer à raison de 1 volume pour 24 volumes d'eau. Appliquer en 2 couches par pulvérisation basse pression, brosse, injection ou par trempage. Les bois doivent être propres, exempts de poussière de bois et d'autres contaminants. Le produit est sec au toucher en 1 heure, recouvrable après 24 heures (selon le bois et les conditions ambiantes). Les personnes et les animaux non protégés doivent être tenus à l'écart des zones traitées pendant 48 heures, jusqu'au séchage complet.

CONSOMMATION MOYENNE : Après dilution, 300 ml/m² (1 litre pour 3 m²) en curatif et 200 ml/m² (1 litre pour 5 m²) en préventif.

SÉCHAGE ENTRE LES COUCHES : 24 à 48 heures.

SÉCHAGE COMPLET : 48 heures.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES ET SÉCURITÉ

Inflammable. Produit toxique.

Ne jamais mettre le produit en contact avec des denrées alimentaires.

Pendant l'utilisation, le port de lunettes, gants et masques est très recommandé. Le concentré est inflammable, ne pas fumer lors de la manipulation.

En cas de projection dans les yeux ou d'ingestion, consulter un médecin.



UFI : 18QG-Y3F9-G20N-FQPJ

